

DELIBERATION DU BUREAU

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018

OBJET : validation du plan de financement pour le module CIAP de l'Espace Tourisme et Découverte du Plan d'Aups

Nombre de membres du bureau : 13 représentant 13 voix
Nombre de membres en exercice : 12 représentant 12 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 7 représentant 7 voix

N° : 032/2018

L'an deux mille dix-huit et le treize décembre, le bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte à Brignoles.
Il examine le point n° 03 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES EPCI

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – A MONTIER – M GROS – F PERO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B de BOISGELIN – A CHARRIER

L'Office de tourisme de la Provence Verte et le PNR de la Sainte Baume se sont installés en 2018 dans le bâtiment Nazareth, au Plan d'Aups, local loué par les dominicains de la Sainte Baume. Cette implantation, en plein cœur du « site de la Sainte Baume » est emblématique et idéale pour l'accueil du public.

Le syndicat mixte du Pays de la Provence Verte a par ailleurs proposé la mise en place d'une antenne locale du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) du Pays d'Art et d'Histoire (PAH) dans cet espace d'accueil commun.

Cette mutualisation entre les 3 structures partenaires permettra de réaliser de nombreuses synergies notamment en :

- Montrant une exemplarité en matière de gestion des fonds publics au travers d'une mutualisation effective et opérationnelle
- Offrant aux visiteurs et touristes un lieu unique et commun permettant à la fois d'assurer l'accueil et la promotion touristique, l'information, la sensibilisation et la valorisation du PNR et la découverte des patrimoines du PAH
- Mutualisant les moyens financiers pour la gestion du point d'accueil, que ce soit pour le fonctionnement et les investissements nécessaires
- Renforçant les partenariats et synergies entre 3 établissements publics opérant sur un même territoire

Ainsi une convention de partenariat a été signée en 2018 entre le syndicat mixte, le PNR de la Sainte Baume et l'OT de la Provence Verte dans le cadre de la mutualisation de cet espace.

Le module de Plan d'Aups est en cours de finalisation et sera entièrement installé début 2019 pour une inauguration dans le courant du premier trimestre. Cet espace est dénommé « Espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume »

Afin de pouvoir solliciter les participations de l'OT et du PNR, il est proposé au bureau d'acter le plan de financement définitif de cet espace :

DEPENSES HT		RECETTES	
Lot 1 - menuiserie	26 020 €	Conseil Régional (CRET)	25 437,90 €
Lot 2 - électricité	8 248 €	DRAC	30 793,10 €
Lot 3 - graphisme	6 236 €	PNR	5 000 €
Lot 4 - multimédia	25 970 €	OT de la Provence Verte	10 500 €
Lot 5 - Tablette interactive	23 600 €	Autofinancement	18 343 €
TOTAL	90 074 € HT	TOTAL	90 074 €

Vu la délibération 003-2018 du bureau du 1^{er} février 2018 actant la convention de partenariat entre le SMPPV, le PNR de la Sainte Baume et l'OT Provence Verte au sein de l'espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume au Plan d'Aups,

Le Bureau

Ouï l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De valider le plan de financement pour l'aménagement du module CIAP de Plan d'Aups au sein de l'Espace Tourisme et Découverte de la Sainte Baume conformément au tableau ci-dessus
- De solliciter sur ces bases les participations prévues du PNR de la Sainte Baume et de l'OT de la Provence Verte
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte

A blue ink signature is written over a circular official stamp of the Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte.

Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source